

**Procès-verbal de la 5^e rencontre du conseil d'établissement
Lundi 10 juin 2024 à 13h 30
Au local 227 du centre Pauline-Julien**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Nom	Présence	Représentant
Ouahiba Hamouche	√	Directrice CPJ
Représentants des organismes communautaires		
Aïda Berberovic	√	Promis
Jean Isseri	√	Carrefour Jeunesse Emploi
Représentants du personnel du centre Pauline-Julien		
Samira Benaïcha	√	Enseignante
Nephtali Hakizimana	√	Enseignant
Pierre Farah	√	Conseillère en formation scolaire (pers. profess)
Etienne Pelissier	abs	Technicien en loisirs (pers. Soutien)
Représentants des élèves		
Ivannikova Yevheniia	√	Représentant d'élèves
Darji Mahesh	√	Représentant d'élèves

2. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum par la direction

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Samira Benaïcha

Appuyé par Jean Isseri

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du mois du 13 mai 2024

Proposé par Mme Aida Berberovic

Appuyé par M. Nephtali Hakizimana

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

5. Suivi de dossiers de la dernière rencontre

a Horaire des cours du soir

Les membres du conseil d'établissement souhaitent ainsi trouver une formule qui permet de réduire autant que possible l'important taux d'absentéisme observé auprès des élèves du soir.

Voici un extrait du compte-rendu du mois de mai à titre de rappel :

Sondage pour l'horaire du soir

La direction a mené un sondage auprès des élèves comme demandé par le conseil d'établissement.

Il en ressort que les élèves du soir ne souhaitent pas vraiment réduire le temps d'apprentissage.

Par ailleurs, la direction a également sondé les enseignants de l'équipe du soir qui comprennent l'enjeu des départs hâtifs et des retards des élèves.

Après des échanges très fructueux, l'équipe de direction a proposé ce qui suit :

- **Considérant** que l'irritant majeur des élèves est de rater leur autobus de 21h 50 ou 21h 52

- **Considérant** que les sessions prochaines seront de 10 semaines et non plus de 8 semaines

La direction propose que les cours soient de 15h/semaine au lieu de 16h/semaine, permettant ainsi aux élèves de finir à 21h 40 et non plus à 21h 55.

Le seul inconvénient est que la tâche de l'enseignant sera de 15h/semaine au lieu de 16h/semaine. S'agissant d'un effectif qui n'est pas régulier et qui pourrait ne pas être le même l'an prochain (enseignants à taux horaire pour la plupart ou à contrat), la direction propose que les enseignants soient présents aux rencontres collectives et aux formations diverses qui sont offertes.

Ainsi, ces présences étant rémunérées, il n'y a pas d'enjeu majeur de perte d'heures pour les enseignants.

Consultés, les enseignants du soir ont été favorables à cette proposition dans une très large majorité : Plus de 28 enseignants favorables sur 30.

L'équipe de direction confirme donc que l'horaire de soir pour l'année prochaine sera de 17h 30 à 21h 40, qui se décline comme suit :

- *Les trois premières périodes seront de 55 min séparées de 5, 15 puis 5 min de pause*

- *La dernière période sera de 60 min, totalisant ainsi 3h 45' par soir d'apprentissage, soit 15h/semaine.*

Le dépliant promotionnel ainsi que l'organisation horaire dans le système informatique seront réajustés en conséquence.

L'horaire de soir pour l'année 2024-2025 et années subséquentes sera donc de 15h/semaine, comme indiqué dans le PV du CÉ du mois du 13 mai 2024

b Acronymes utilisés en réunion

M. Isseri souhaite avoir une liste des acronymes utilisés en rencontres, afin que les membres puissent comprendre certaines appellations telles que CPEPE, PV, P-Ê, CE, CSSDM, LIP, CC, etc.

Mme Hamouche note la demande pour rendre disponible une telle liste.

6. Période réservée au public

Aucun public

7. Correspondance au président du conseil d'établissement

Aucune correspondance

ÉTUDE DE DOSSIERS

7. Dossiers d'approbation/d'adoption :

7.1 Budget Proforma

Le budget pro forma pour l'année 2024-2025 est présenté aux membres du C.É par Mme Hamouche. Après échanges et discussions sur les diverses rubriques, le budget est proposé pour adoption

Proposé par M. Nephtali Hakizimana

Appuyé par Mme Samira Benaïcha,

Le budget pro forma 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

7.2 Évaluation du Plan de lutte contre l'intimidation 2023-2024

Mme Hamouche présente le plan de lutte contre l'intimidation de la présente année 2023-2024. Elle informe les membres qu'aucune situation d'intimidation ou de violence n'a été enregistrée auprès des élèves ou entre élèves et membres du personnel. Les membres qualifient le plan de lutte comme étant très positif.

Une évaluation très positive est notée pour le plan de lutte contre l'intimidation 2023-2024.

En annexe est déposé le plan de lutte contre l'intimidation 2023-2024.

7.3 Actualisation du Plan de lutte contre l'intimidation 2024-2025

Mme Hamouche présente le plan de lutte contre l'intimidation 2024-2025 pour adoption.

Après échanges et discussions, le plan de lutte est soumis pour adoption.

Proposé par M. Jean Isseri

Appuyé par M. Mahesh Darji

Le plan de lutte contre l'intimidation 2024-2025 est adopté à l'unanimité tel que présenté avec ajout en annexe du code de vie.

8. Dossiers de consultation

Pas de dossier en consultation

9. Dossiers d'information

9.1 Projet éducatif 2023-2027

Mme Hamouche informe les membres du conseil d'établissement que les moyens du projet éducatif ont été élaborés par les enseignants et approuvés par la direction.

Elle dépose pour information le document : Phase 2 /les moyens du projet éducatif 2023-2027.

9.2 Budget du conseil d'établissement : balance pour nos élèves bénévoles/méritants

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement en début d'année est de 400\$. Les dépenses en lien avec les frais de représentation (café, jus, eau, collations) durant les rencontres du conseil sont assumées à même ce budget.

Comme le montant n'a pas été entièrement consommé, les membres proposent d'utiliser le reste de ce budget pour gratifier les élèves, si possible.

Mme Hamouche informe les membres que les élèves qui se sont démarqués ainsi que ceux qui ont été bénévoles sont remerciés par des chèques-cadeaux. Elle suggère d'ajouter le montant restant du budget du C.É pour ces élèves, comme cela se fait chaque année. Tous les membres sont d'accord.

9.3 Bilan des activités de l'année

Un bilan des activités de l'année 2023-2024 est actuellement en préparation pour élaborer le rapport annuel du C.É 2023-2024.

Il est à rappeler que la grève des enseignants n'a pas permis de réaliser des sorties éducatives planifiées et pas d'activités à l'interne non plus, pour les mêmes raisons.

Il est à noter que l'activité « Diversité culturelle » a été néanmoins tenue ainsi que l'activité « Info Ressources ».

Le détail de toutes les activités de l'année est recensé dans le rapport annuel élaboré conjointement par la présidente du C.É et la direction du centre.

9.4 ETP de la session de mai et projection

Les ETP en projection pour le mois de mai ont été en hausse de façon significative.

Nous avons une projection de 1294 ETP.

Une performance extrêmement importante à l'image des efforts que l'équipe centre.

9.5 Calendrier scolaire 2024-2025

Dépôt de document

9.6 Calendrier des sessions 2024-2025

Dépôt de document

9.7 Fête de la diversité

Le 21 mai dernier, le centre a souligné la journée de la diversité. Ce fut un franc succès. Les élèves se sont surpassés en tenue de kiosques représentant leurs pays, leur culture.

10. Autres sujets

M Isseri a présenté la cartographie du quartier qui se déploie par thème (école, santé, transport).

Cela regroupe toutes les ressources du quartier. Un outil qui serait extrêmement intéressant pour nos élèves.

C'est un écosystème sur Côte-des-Neiges (loisirs, emploi, santé, etc.,).

11. Évaluation de la rencontre

Les membres ont apprécié le contenu et le déroulement de la rencontre. Les échanges étaient très agréables et édifiants. Les membres se sont souhaité une bonne fin d'année, car il s'agit de la 5^e et dernière réunion de l'année 2023-2024.

12. Levée de l'assemblée

Proposé par Mme Samira Benaïcha

Appuyé par Mme Aida Berberovic

L'assemblée est levée à 14h 45

Aida Berberovic

Aida Berberovic
Présidente

Hamouche

Ouahiba Hamouche
Directrice

Annexes remises séance tenante

- Le budget pro forma du centre Pauline-Julien 2024-2025
- Les moyens du projet éducatif 2023-2027
- Le Plan de lutte contre l'intimidation 2023-2024
- Le Plan de lutte contre l'intimidation 2024-2025
- Le code de vie
- Calendrier scolaire 2024-2025
- Calendrier des sessions 2024-2025

Préparation budgétaire - Exercice 2024-2025 - Formation générale adulte
RAPPORT ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Centre Pauline-Julien

2024-06-09
 Numéro d'établissement: 100339

	2023-2024		PRO FORMA		FINAL		ÉCART	
	EFFECTIF REG.	BUDGET SAS.	EFFECTIF REG.	BUDGET SAS.	EFFECTIF REG.	BUDGET SAS.	EFFECTIF REG.	BUDGET SAS.
Budget régulier (Fonds 1) Dépenses	89,400	9 390 353	116,300	0,000	11 091 934	0,000	0,000	0
Budget régulier (Fonds 1) Revenus	0,000	0	0,000	0,000	0	0,000	0,000	0
Projets autofinancés (Fonds 2) Dépenses	0,000	0	0,000	0,000	0	0,000	0,000	0
Projets autofinancés (Fonds 2) Revenus	0,000	0	0,000	0,000	0	0,000	0,000	0
Allocations supplémentaires (Fonds 5)	3,400	351 705	3,900	0,000	400 595	0,000	0,000	0
TOTAL Unité	92,800	9 742 058	120,200	0,000	11 492 529	0,000	0,000	0

Notes:

Budget adopté le : _____

Signature du conseil d'établissement: _____ Date: _____